### MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

#### REPUBLIQUE DU MALI Un Peuple - Un But - Une Foi



## Faculté de Médecine et D'Odontostomatologie FMOS



### Faculté de Pharmacie FAPH

Secretariat du Coordinateur des D.L.

# COMMUNIQUE N°2025\_360COORD.DES/FMOS/FAPH

Le Doyen de la Faculté de Médecine et d'Odontostomatologie informe les Médecins de l'ouverture des candidatures aux différents probatoires groupe I des Diplômes d'Etudes Spécialisées (D.E.S.) au titre de l'année universitaire 2025 -2026.

Les épreuves se dérouleront *le lundi 13 octobre 2025 à partir de 08 heures* dans les locaux de ladite Faculté. Il s'agit des spécialités et nombre de places suivants :

1.	Anatomie (Master)
2.	Cardiologie
3.	Gastro-Entérologie et Hépatologie
4.	Gynécologie-Obstétrique
5.	Médecine de Famille/Médecine Communautaire 10
6.	Ophtalmologie
7.	Pneumologie-Phtisiologie
8.	Psychiatrie
9.	Radiologie-Imagerie Médicale

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une demande manuscrite timbrée adressée à Madame le Doyen de la Faculté de Médecine et d'Odontostomatologie;
- Une copie certifiée du Diplôme de Doctorat en Médecine ou l'Attestation du Diplôme pour les maliens;
- La lettre d'équivalence et l'attestation d'authentification pour les Diplômes étrangers ;
- Une autorisation d'inscription de la Fonction Publique pour les fonctionnaires ;
- Un certificat de nationalité :
- Un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif en tenant lieu ;
- Un certificat d'engagement de prise en charge des frais de formation ;
- Frais de dépôt du dossier : Cinq mille (5 000) francs CFA (non remboursable).

Tous les dossiers de candidature doivent parvenir au secrétariat de la Coordination des D.E.S à la Faculté de Médecine et d'Odontostomatologie au plus tard le vendredi 03 octobre 2025 à 12 H précises.

Ampliations:	Bamako, le 13 août 2025 John SET DES 1
• Affichage1	THU OS TA
Secrétariat du Doyen1	Le Doyen La La Jose du Man + C
SP1	
Agent comptable1	E S C S C S C S C S C S C S C S C S C S
<ul> <li>Scolarité1</li> </ul>	
Service des examens1	Constitution of the state of th
• Archives]	Prof. Mariam SYN AUGNANNO

BP: 1805 - 1805